

Projet Pédagogique 2021 / 2022

Accueil Jeunes 14-17 ans

Communauté de Communes DRAGA



SOMMAIRE

I. **Présentation du Service Enfance / Jeunesse DRAGA**

1. La Communauté de Communes DRAGA
2. Le Service Enfance / Jeunesse

II. **Réflexion autour des constats**

1. Les visées éducatives
2. Nos intentions pédagogiques
3. Le public adolescent
4. Réflexions de l'équipe d'animation : les jeunes du territoire
5. Synthèse du projet pédagogique

III. **Méthode utilisée**

1. Schéma explicatif
2. Méthode adaptée au 10-17 ans
3. Accueil des 10-17 ans
4. Le planning d'activité

IV. **4 types d'actions**

1. Des animations de proximité pour rencontrer et capter le public
2. Une ouverture du local jeunes
3. Une programmation d'activités
4. Cadre légal
5. Les séjours

V. **Les moyens**

1. Eléments à prendre en compte
2. Moyens humains
3. Moyens matériels

VI. **Système d'évaluation**

I. Présentation du Service Enfance / Jeunesse DRAGA

1) La Communauté de Communes DRAGA

Situé dans le département de l'Ardèche, la communauté de Communes DRAGA a été créée le 1^{er} Janvier 2004 et se compose aujourd'hui de 9 communes : Bidon, Bourg St Andéol, Gras, Larnas, St Just d'Ardèche, St Marcel d'Ardèche, St Martin d'Ardèche, St Montan et Viviers.

Cette entité administrative couvre une superficie de 30500 hectares pour un total d'environ 19300 habitants (population légale au 01/01/2020).

Les compétences de la Communauté de Communes sont multiples, l'idée est de mutualiser les moyens et de permettre à chaque commune participante de bénéficier des mêmes services à des coûts intéressants.



2) Le service Enfance / Jeunesse

Depuis juillet 2007, la Communauté de Communes DRAGA souhaite promouvoir des actions socio-éducatives nouvelles en direction des enfants et des jeunes de 0 à 18 ans. Cette population en constante évolution constitue environ 24% de la population totale des communes du territoire, ce qui implique l'importance du service enfance jeunesse dans le travail de la collectivité. Le nombre d'adolescents âgés de 11 à 18 ans s'élevait lui, en 2016 à 1013 (chiffres CAF).

Depuis le 1^{er} Mai 2012, la Communauté de Communes a pris en charge la gestion et le développement de toutes les actions Enfance et Jeunesse existantes sur le territoire.

Service enfance - jeunesse	<i>7 agents: 1 chef de service / 1 responsable ACM / 1 responsable ADJ / 4 animateurs / animateurs saisonniers</i>
Accueil de loisirs multi sites 3 / 14 ans Local jeunes Viviers Local jeunes Intercommunal Centre de Loisirs Intercommunal Ecoles de Bourg-St-Andéol	Accueil de jeunes multi sites 14 / 17 ans Local Jeunes Viviers Local jeunes Intercommunal Bourg St Andéol
Information Jeunesse 11/25 ans - Promeneurs du net	
Animations de proximité Dans les communes et les collèges du territoire	

II. Réflexion autour des constats

1) Les visées éducatives

Depuis Juin 2015, l'équipe peut s'appuyer sur un projet éducatif, émanation d'une réflexion collective d'élus locaux.

La base des orientations éducatives est fondée sur une détermination collective à :

« Assumer les responsabilités en conduisant les générations successives d'enfants habitant sur le territoire jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social ».

Cette orientation fondamentale se précise par le biais de différentes thématiques et actions :

- **Temps libre et citoyenneté :**
 - La vie de la cité appartient aux enfants.
 - Aménagement des espaces qui permet la rencontre et l'échange avec les jeunes.
 - Découverte des activités culturelles, sportives et patrimoniales.

- **La parentalité :**
 - Partenariat avec les professionnels.
 - Associer, impliquer, informer, soutenir les parents.
 - Se rencontrer.
 - Réalisation d'espaces extérieurs.
 - Guide de l'enfant à destination des parents et futurs parents.
 - Création d'un lieu ressources 0-18 ans.

- **Fonctionnement et développement :**
 - Développement d'actions avec les associations du territoire.
 - Prévention et insertion des jeunes.
 - Découverte de son territoire.
 - Visibilité et communication des lieux d'accueils.
 - Accessibilité à la formation BAFA.
 - Mobilités des jeunes.

- **Questions sociales :**
 - **Famille** : accompagnement, accueil et lien.
 - **Gestion** : coordination et coopération.
 - **Développement** : organisation et création (Centre Intercommunal d'Action Sociales, équipements divers...).

La crise sanitaire a retardé la conception et l'écriture du projet éducatif 2020-2025, c'est pourquoi, nous avons fait le choix de continuer à travailler autour du projet 2015-2020 cette année. Une mise à jour du projet pédagogique sera faite au cours de l'année, en fonction des nouvelles orientations données par les élus.

Le projet d'animation de la vie locale est une commande politique issue d'un travail réalisé par les élus de la commission enfance jeunesse de la Communauté de Communes. Il est piloté par Selima GUITTOUNI TOLFO, responsable Projet Social et Services de Proximité.

L'élaboration de ce projet a pour but de renforcer la cohésion et l'efficacité des actions, et le soutien à la vie associative et aux acteurs du territoire. Il vise à améliorer le quotidien des personnes et à favoriser le lien social. Ce projet est construit sur plusieurs axes et en cohérence avec les besoins identifiés, et s'appuie sur différents travaux effectués de 2014 à 2016 :

- Un diagnostic petite enfance - enfance - jeunesse - lien social exposé, le 28 février 2014 a permis d'identifier des tendances et des enjeux clés.
- Le projet éducatif enfance jeunesse - famille réalisé par la commission enfance jeunesse de la Communauté de Communes en juin 2014 a permis de définir la feuille de route de la politique intercommunale petite enfance - enfance - jeunesse de 2015 à 2020.
- L'analyse et l'observation du pôle petite enfance - enfance - jeunesse de la Communauté de Communes DRAGA et des partenaires concernant les différents publics accueillis et la mise en place des actions dans les structures du territoire.

Chaque action est déclinée par une fiche action qui précise les modalités de mise en œuvre ainsi que les acteurs et partenaires à mobiliser. Les critères et les indicateurs y sont définis. Ces différents points sont coconstruits avec les acteurs concernés.



2) Nos intentions pédagogiques

Permettre aux jeunes d'imaginer leur avenir à court / moyen terme (après le collège, le lycée)

RÔLE ET ATTITUDE DE L'ANIMATEUR :

Être un référent, une personne ressource,
être à l'écoute.

Responsabiliser les jeunes, développer
leur passion, leur curiosité

CAPTER TOUS LES PUBLICS DE +14 ANS :

Garçons / Filles

Jeunes de quartier / Jeunes de village

Jeunes mineur / Jeunes majeurs

A la recherche de loisirs / d'un
accompagnement

ORGANISER L'ACTION
DE FACON
PROGRAMMEE OU
SPONTANEE

MIXER LES
PUBLICS

CONNAITRE
NOTRE PUBLIC

- * Accompagner les jeunes dans leurs orientations / recherches de stages (en lien avec leurs compétences et leurs aspirations)
 - * Découvrir les métiers
- * Se familiariser avec la « débrouille étudiante » (utilisation de nouveaux transports, faire à manger ...)
- * Elargir son champ culturel (par visite de musées / villes, des spectacles ...)

CONSIDERER LE
JEUNE DE FACON
GLOBAL (Loisirs +
projets perso)

ETRE VISIBLE SUR
LE TERRITOIRE

TRAVAILLER EN RESEAU :

Mission locale, ADSEA, CMS, Collèges,
Lycées, Communes, ALSH du territoire ...

UTILISER DES MOYENS ADAPTES :

Réseaux sociaux
Projets
Activités de Loisirs
Sport / Culture

3) Le public adolescent

« Dans les premières civilisations que l'homme a édifiées, l'adolescence n'existe pas en tant que catégorie à part. C'est à travers de véritables rites de passage (le plus souvent au moment de la puberté) que, symboliquement, l'enfant doit « mourir » pour faire place à l'adulte dans ce qui peut être interprété comme une « seconde » naissance. L'adolescence ne va en fait, faire son apparition qu'au début du XXème siècle. Le processus de scolarisation a donc amené une fraction de plus en plus importante de la jeunesse à retarder de façon significative son entrée dans la vie active, d'où l'apparition de « l'adolescence » ».

« Définir l'adolescence, une tâche complexe. Il est difficile de donner une définition précise de l'adolescence, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il est largement reconnu que chaque personne vit cette période différemment en fonction de sa maturité physique, émotionnelle et cognitive ... Le début de la puberté, qui pourrait apparaître comme une ligne de démarcation claire entre l'enfance et l'adolescence, ne simplifie pas les choses ». « L'OMS considère que l'adolescence est la période de croissance et de développement humain qui se situe entre l'enfance et l'âge adulte, entre les âges de 10 et 19 ans. Elle représente une période de transition critique dans la vie et se caractérise par un rythme important de croissance et de changements.

On a assisté à de nombreux bouleversement pendant cette période au cours du siècle dernier, avec notamment l'apparition plus précoce de la puberté, l'âge plus tardif du mariage, l'urbanisation, la communication au niveau mondial, et l'évolution des attitudes et des comportements sexuels ».

La tranche d'âge 14-17 ans constitue le passage entre le monde des enfants et le monde des adultes. C'est une période compliquée pour les jeunes, l'âge où ils commencent à prendre des décisions (passage du collège au lycée), la transition est parfois difficile.

Voici quelques caractéristiques propres à ce public, (pour plus de détails, voir dans les précédents projets pédagogiques de l'Accueil de Jeunes) :

✚ **L'aspect Physique, Biologique et Moteur :**

- Besoin de repos
- Besoin de tester ses propres limites
- Besoin d'action
- Besoin d'habitude

✚ **L'aspect Cognitif :**

- Besoin d'aborder, de comprendre et de débattre sur l'actualité
- Besoins de ressentir ses émotions, ses sentiments

✚ **L'aspect Affectif :**

- Besoin d'être entendu, écouté, compris et reconnu par l'adulte
- Besoin d'être aimé

✚ **L'aspect Social :**

- Besoin de socialisation
- Besoin d'appartenance
- Besoin de coopération
- Besoin d'autonomie, d'indépendance, de responsabilité
- Besoin de modèles, de repères (espace, personne...)

✚ En bref :

→ Comportements au centre de loisirs

→ Aspect physiologique

→ Aspect social

→ Aspect psychologique

Public 14-17 ans



Constats des animateurs	Besoins détectés	Posture de l'animateur
Les jeunes participent aux activités qui les intéressent. Ils sont attirés par les séjours dans lesquels ils partagent des moments forts entre eux. Quelques uns d'entre eux fréquentent le local jeune de manière irrégulière, ils recherchent le contact avec l'animateur, le conseil ou des activités courtes de détente (ping pong, billard).	Besoin de se retrouver entre eux Besoin d'être rassuré Besoin d'être avec l'animateur	PREVENIR SENSIBILISER ACCOMPAGNER
C'est la révolution du corps. On devient brusquement un homme ou une femme. Les hormones bouillonnent. La silhouette change, la force physique se développe. La capacité, au point de vue sexuel, est réelle (avoir des relations sexuelles et possibilité d'avoir des enfants.) Importance d'une alimentation saine, pour éviter la boulimie et l'anorexie.	Besoin d'avoir des réponses à ce que l'on ressent Besoin d'écoute Besoin d'activités sportives Besoin d'avoir des rapports sexuels	
C'est une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte. C'est le moment des premiers choix (orientation, études, métier) et des premières opinions (politiques, valeurs humanistes, envie de faire changer le monde). Ils cherchent à se détacher du cocon familial et à aller vers d'autres adultes notamment pour montrer qu'ils peuvent réussir seul et confronter leurs idées.	Besoin de reconnaissance Besoin d'autonomie Besoin d'affirmation Besoin d'appartenance à un groupe Besoin d'être accompagné	
C'est la période de la vie où l'on s'autonomise et où l'on s'affirme. Ces changements psychologiques, physiologiques et sociaux peuvent entraîner des tendances rebelles, agressives, émotives. Ils testent de nouvelles pratiques (cigarettes, alcool) et prennent des risques (activités sportives à risques ou paris dangereux) Les changements du corps peuvent amener parfois à des attitudes narcissiques. Ils se posent beaucoup de questions, s'inquiètent pour leur avenir, et sont souvent sous pression (parents, avenir, relations amoureuses)	Besoin de se révolter Besoin de repousser ses limites Besoin d'individualisation Besoin d'un cadre	

→ **ACTIVITES** : Mise à disposition de documentation spécifique, échanges, débats, activités + poussées (glisse, sports mécaniques, ...), séjours en autonomie, forum de l'emploi, rencontres internationales, ateliers théâtre et écriture

4) Réflexions de l'équipe d'animation : les jeunes du territoire

a. Les préoccupations de l'équipe d'animation EJ

Les animateurs doivent veiller à ouvrir des espaces d'échange, informer les jeunes sur leur avenir, prévenir des risques liés à certains comportements. La méthode ne doit pas être scolaire ni rébarbative. Être à l'écoute des jeunes, de leurs envies, les accompagner, les informer, les pousser à croire en leurs projets est sans nul doute le cœur de notre métier d'animateur. Il s'agit pour nous également, de faire évoluer l'image que la société peut avoir des jeunes.

Voici des axes d'orientations défini par l'équipe d'animation :

- Laïcité / Vivre ensemble
- L'alimentation
- La participation des familles
- La mixité (interculturelle, sexuelle ...)
- Le respect entre les jeunes (attention au langage inapproprié qu'ils utilisent entre eux)

b. Constats portés sur les jeunes du territoire DRAGA.

+ Manque de mobilité

Le problème de mobilité chez les jeunes est récurrent, nous avons pu constater qu'ils avaient du mal à se déplacer d'une commune à une autre pour venir aux locaux jeunes. Il existe peu de transport en commun sur notre territoire, il est donc assez compliqué pour les jeunes de rallier les points d'intérêts situés dans les villes à dimension supérieure et donc de s'ouvrir à d'autres formes de pratiques.

+ Sentiment de « mal être » dû à la déscolarisation

Les adolescents ont conscience que la période qu'ils traversent n'est pas facile, ils se posent assez souvent ou très souvent des questions sur eux-mêmes (49,3% des jeunes). Cette période de profonds remaniements identitaires accentue la vulnérabilité psychopathologique des jeunes, propice aux conduites à risques.

Sur le territoire, de nombreux jeunes se retrouvent en errance, déscolarisés et à la recherche de jobs/formations, voire même d'une idée qui guiderait leur avenir. L'affluence des permanences mission locale de Bourg St Andéol et de Viviers, témoignent de ce besoin prégnant d'accompagnement. Les retours réalisés par les partenaires sociaux du territoire (ADSEA notamment) avec lesquels nous entretenons des relations, témoignent aussi d'un réel besoin d'accompagnement des jeunes non pris en charge par une structure.

+ Consommation d'alcool, de cigarette et de drogue

L'équipe d'animation a pu constater que de nombreux jeunes sont impactés par ces consommations, lors d'événements ou séjour organisés par le Secteur Jeunesse.

Des chiffres nous le confirment :

- 9,2% de filles se disent « accro » au tabac contre 7,8% de garçons.
- 37,6% de garçons sont dans le cas de figure « d'alcoolisation ponctuelle importante ».
- La consommation régulière de cannabis touche 7,1% des jeunes.

Le partenariat avec les acteurs sociaux du territoire nous permet de bénéficier d'un regard croisé sur certains jeunes en « difficultés ».

+ Orientation scolaire et métier

La question d'orientation est une problématique qui ressort beaucoup chez les jeunes de 14 ans (ils ne savent pas vers quoi se diriger) et de 17 ans (qui recherchent une vocation ou un travail). Ils éprouvent de grandes difficultés liées à un manque de confiance en eux et un manque de connaissance du milieu professionnel.

Ces obstacles apparaissent dès la 3^e, puisque d'après les collèges de Bourg St Andéol, de nombreux jeunes éprouvent des difficultés à trouver une entreprise prête à les accueillir en stage. Ils choisissent donc, dans la majorité des cas, une structure d'accueil par défaut, qui ne présente aucun lien avec leurs aspirations et compétences. Ce constat se poursuit et s'amplifie même tout au long de la formation du jeune : stage d'apprentissage, formation professionnelle ...

✚ **Peu de mixité interculturelle, sociale et de genre**

L'équipe d'animation a pu constater lors de différentes actions mises en place sur le territoire que les jeunes restaient très souvent en groupe de même culture, de même âge ou encore de même sexe. Ils semblent peu ouverts aux autres et préfèrent rester en compagnie de pairs qui leur ressemblent. Cette forme de « communautarisme » rassure ce public fragile et en proie à des questionnements et des doutes.

De même le phénomène de « bande squattant » l'espace public, disparaît progressivement, au profit de mini groupes composés de 2 ou 3 personnes et investissant les domiciles familiaux. Ce constat apparaît en contradiction avec la communauté de jeunes à laquelle ils appartiennent sur les réseaux sociaux.

✚ **L'aspect financier**

L'aspect financier est lié à la problématique d'insertion professionnelle, vue précédemment. En effet, les jeunes qui n'ont pas forcément acquis certaines capacités physique ou intellectuelles et qui bénéficient de très peu de « bagages » ne trouvent pas de patron pour des petits « jobs » d'été.

✚ **L'influence des réseaux sociaux**

La génération d'aujourd'hui est très connecté aux écrans (téléphone, tablettes, ordinateurs, consoles ...) et ne peut s'en passer. Cette génération est née avec ces nouvelles technologies et contribue pleinement à son développement. Les réseaux sociaux tels que « Facebook », « Instagram », « Snapchat », « Tik Tok » permettent aux jeunes d'être constamment connecté entre eux.

Les animateurs ont identifié des comportements positifs et négatifs qui impactent la vie des jeunes :

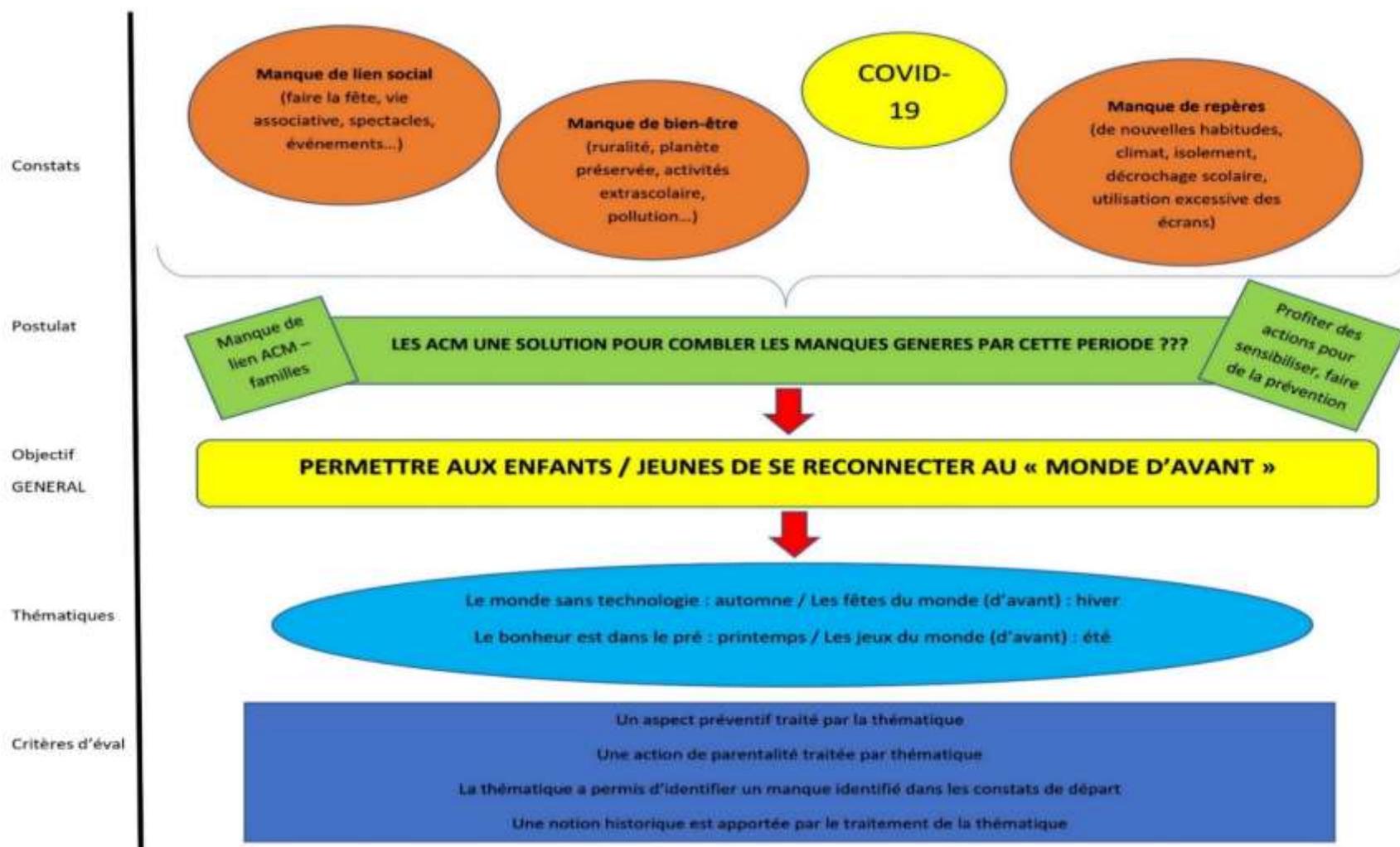
- Ils sont en contact avec leurs amis à n'importe quel moment de la journée
- Ils sont au courant des actualités très rapidement
- Ils utilisent les réseaux comme un très bon outil de communication
- Ils ont moins de contact avec le monde extérieur, discutent essentiellement à travers les écrans.
- Ils ont des difficultés à distinguer le vrai du faux
- Ils pratiquent moins de sports, et développent moins leurs capacités physiques

88% des adolescents sont sur les réseaux sociaux, pour 76,9% d'entre eux, ce choix est justifié par la présence d'amis sur ce même réseau.

L'ensemble de ces constats fait par les animateurs se sont accrus suite aux confinements vécus en 2020/2021. Les adolescents ont souvent eu à gérer l'angoisse, le stress, le mal être qui a pu se développer durant cette longue période. Une pratique physique et sportive variable et une sur-consultation des écrans, est également à prendre en compte. Certains jeunes ont subi un fort impact négatif qui fragilise leur parcours d'émancipation et ralentit le parcours d'autonomisation.

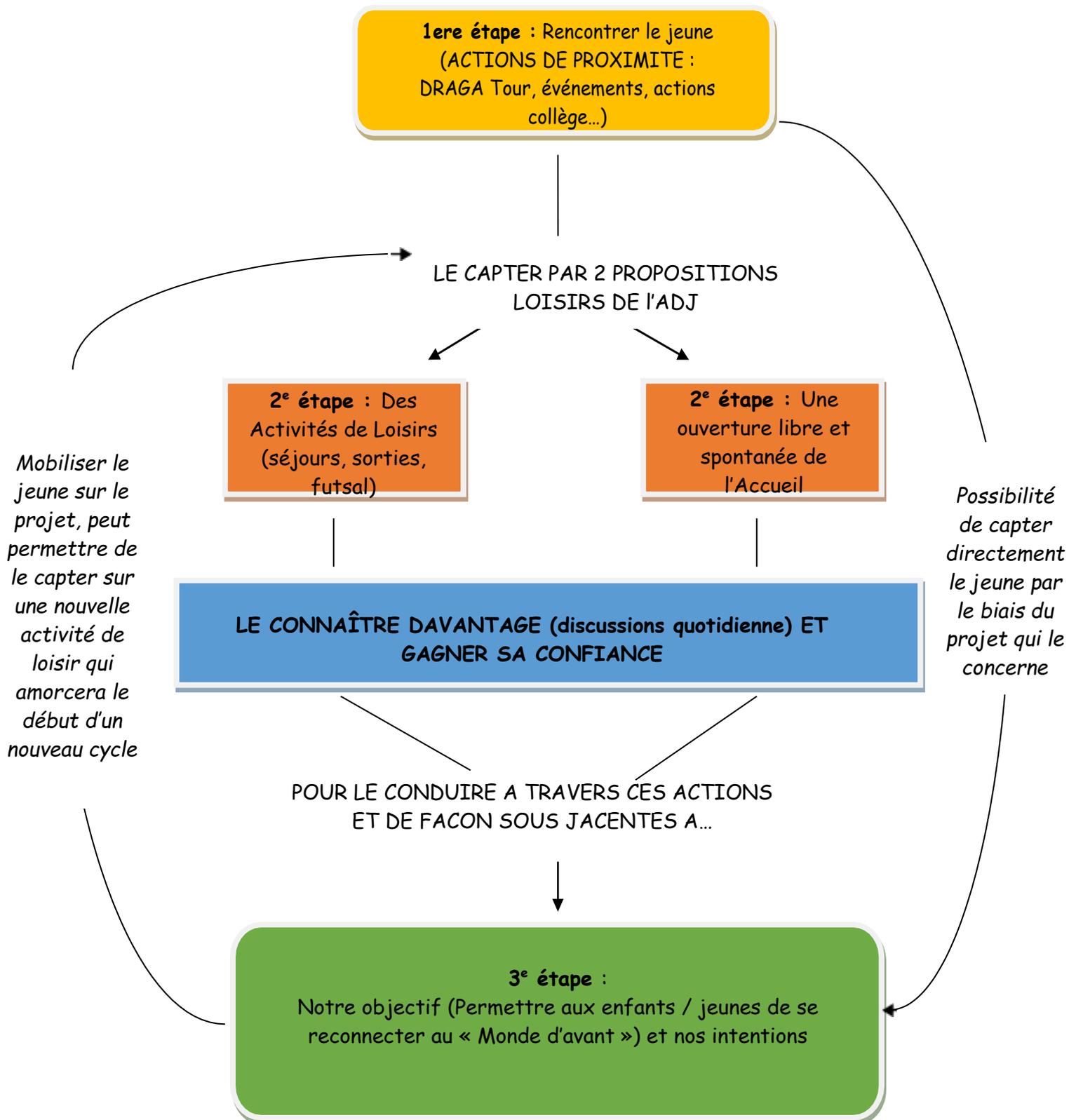
Nous avons un rôle important dans la construction sociale des ados, nous devons les accompagner dans le cycle de la vie, d'autant que le stress des confinements s'accompagne maintenant d'un stress sur la gestion de l'avenir immédiat et de l'avenir à moyen terme.

5) Synthèse du projet pédagogique



III. Méthode utilisée

1) Schéma explicatif



2) Méthode adapté au 10-17 ans

La restructuration de l'équipe des permanents voulu par la direction marque une volonté de responsabiliser l'ensemble des agents pour garantir une meilleur prise en compte des besoins, attentes et envies de jeunes. C'est pourquoi, nous organisons l'accueil du public de façon différente.

Des points avec l'ensemble de l'équipe permanente sont organisés régulièrement au cours de l'année. Durant ceux-ci, nous différencions les différents temps d'accueils (mercredis, soirées, vacances, week end ...) afin de pouvoir dresser un bilan de chaque action.

3) L'accueil des 10-17 ans

Même si ce projet pédagogique détaille la méthode de prise en charge des 14-17 ans, il est important de préciser que la démarche pédagogique de l'équipe d'animation englobe les 3-14 ans (qui sont rattachés administrativement au centre de Loisirs). En effet, pour favoriser les passerelles entre les tranches d'âges, mais aussi proposer un contenu adapté aux pré adolescents, les animateurs réfléchissent a des projets et des contenus 10-17 ans, qui sont ensuite ajustés en fonction de l'âge des jeunes. L'enjeu est aussi de préparer les plus jeunes à un accueil sous une forme plutôt libre. C'est pourquoi des actions communes (séjours, animations journées ...) et un travail de concertation entre les animateurs jeunesse, est réalisé fréquemment.

En résumé, la démarche de prise en charge des 10-17 ans se décline sous 3 formes :

- La forme adolescence pour les 14-17 ans (grande liberté et autonomie)
- La forme pré adolescente pour les 12-14 ans (liberté et autonomie modérée)
- La forme juniors pour les 10-11 ans (découverte d'un fonctionnement pré ados avec les prémisses d'une organisation jeunesse)

Le projet de l'accueil de jeunes a donc la particularité de n'être destiné , en théorie, qu'aux 14-17 ans, mais de guider deux autres tranches d'ages (les 10-11 ans et les 12-14 ans), qui se trouvent à cheval entre la démarche pédagogique et le fonctionnement de l'accueil de loisirs 3-17 ans et celui de l'accueil de jeunes 14-17 ans.

4) Le planning d'activité

Les 10-14 ans disposent durant les vacances d'un espace d'activité hors de la structure principale tout comme les 14-17 ans qui possèdent deux locaux (Bourg et Viviers), mais également de trois véhicules qui leur garantissent une plus grande mobilité. Des temps projets sont menées auprès de ces trois publics afin d'opérer une action pédagogique. La méthode est propre à chaque tranche d'âge, de nouvelles sorties leurs permettent de découvrir de nouveaux champs culturels, sportifs et artistiques.

IV. 4 Types d'actions

Pour poursuivre les intentions et objectifs pédagogiques décrits précédemment, en utilisant la méthode réfléchie par l'équipe d'animation, 4 types d'actions sont mises en place :

1) Des animations de proximité pour rencontrer et capter le public

Ce type d'action permet aux jeunes :

- D'échanger avec les animateurs, d'être entendu, écouté et conseillé sur les problématiques qu'ils rencontrent.
- De parler des addictions, de la sexualité, des sujets sur lesquelles ils n'ont pas l'habitude de s'exprimer.
- De bénéficier d'animations sur leurs lieux de vie (collèges, communes ...)

En quoi l'animation de proximité peut servir l'Accueil de jeunes ?

- Pour se faire connaître
- Pour favoriser la participation des jeunes aux activités organisées
- Pour proposer un lieu de vie (le local)
- Pour favoriser l'engagement des jeunes sur les projets que l'équipe propose
- Pour favoriser l'émergence de projets de jeunes.

a. Les fondements de l'animation de proximité

- Réaliser une prévention active, auprès des jeunes
- Être identifiés comme une ressource par les jeunes
- Connaître le public
- Répondre aux besoins d'un public non capté par l'action « entre les murs »
- Faire en sorte que certains jeunes n'aient pas le sentiment d'être délaissés
- Aller à la rencontre du public

b. Animation de proximité et Accueil de jeunes

Contrairement à l'action Accueil de jeunes, l'activité de proximité doit être spontanée (moins de procédures) car :

- Les jeunes ne sont pas toujours accompagnés de leur parents dans les démarches d'inscription
- Les jeunes semblent parfois vouloir bénéficier d'une autre proposition que celle réglementaire d'un ACM
- Les documents administratifs à remplir semblent être un frein à la participation de certains jeunes
- Les jeunes rencontrés n'ont pas toujours accès financièrement aux activités organisées par les ACM

Il n'existe pas de hiérarchisation entre ces 2 types d'actions. L'animation de proximité n'est pas un outil au service de l'Accueil de jeunes, ou d'une autre structure. C'est une action complémentaire, qui a ses propres méthodes. **Elle n'a donc pas pour finalité de guider l'ado vers une activité structurante, elle participe en revanche à capter le public différemment.**

Contrairement aux actions « dans les murs », l'animation de proximité est difficilement mesurable, elle est une proposition complémentaire au service du projet global. Enfin, si cette action fait partie intégrante du projet Accueil de jeunes, car elle intervient en totale complémentarité avec la structure ACM, sa gestion n'est pas enregistrée dans les résultats quantitatifs de l'ADJ. D'ailleurs, le public visé par les animations de proximité ne s'arrête pas à 14 ans mais peut concerner les jeunes de 13, 12, voire 11 et 10 ans.

c. Les actions collèges

Ce ne sont pas des actions de proximité au sens premier du terme. Néanmoins, elles contribuent à rencontrer/capter un nombre important de jeunes et ainsi à être repéré par le public. Ces animations sont donc au service du projet et des objectifs portés par celui-ci et participent grandement à sa réussite (activités jeux de société, sportives).

d. Les événements

Les cinémas de plein air, la boom des 6^e, les matchs de foot sur écran géant ... ils font partie intégrante du projet de l'Accueil de jeunes. Ils sont utilisés par les animateurs pour se faire connaître, capter et rencontrer des jeunes dans un autre contexte que celui de l'ACM. Ils favorisent la connaissance du service et des animateurs et offrent ainsi une interaction du public à l'action.

Ces manifestations permettent aussi un travail en réseau/partenarial (personnel municipal, centres de loisirs associatifs ...) qui est capital pour permettre une meilleure identification de l'action jeunesse et un relais sur les communes.

Outre le fait de dynamiser un territoire, les événements ont un véritable intérêt dans le cadre du projet et doivent être organisés régulièrement (au moins un par an).

Dans ces actions, le directeur doit se rendre disponible pour établir un relationnel avec le public (partenaires, familles ...) se faire connaître et faire connaître l'activité de la structure.

Pour tout déplacement dans le cadre de leurs missions (temps d'animation mais aussi récupération de matériel, plein d'essence ...), les animateurs peuvent être amenés à rencontrer les jeunes dans la rue, sur les lieux de vie ... ils doivent utiliser ces rencontres pour se faire connaître, échanger avec eux, les capter ...

2) Une ouverture du Local Jeunes

Cet espace permet aux jeunes :

- De se rencontrer pour qu'ils puissent discuter, écouter de la musique, s'amuser entre eux sans ressentir une présence envahissante de l'adulte
- De faire de nouvelles rencontres au seins de l'accueil de jeunes
- De se divertir
- De se documenter, de s'informer, d'être prévenu des risques et dangers de la vie
- D'être accompagné dans leurs projets

a. Ouverture durant les vacances scolaires (à Bourg et à Viviers)

Les jeunes pourront aller et venir au local jeunes aux horaires qu'ils désirent, nous devons noter leurs horaires d'arrivée et de départ sur le logiciel Berger Levrault à partir d'une tablette. L'idée est de fidéliser un groupe lors de nos après midi ou soirée retrouvailles (lundis) et de capter un nouveau public lors de nos sorties attractives (mardis et vendredis), pour mettre en place des activités spontanées sur le reste de la semaine (mercredis et jeudis). Des temps projets sont mis en place pour les jeunes en fonction de leurs envies.

b. Ouverture durant la période scolaire (à Bourg et à Viviers)

L'idée est de proposer aux jeunes un espace ressources pour réaliser leurs devoirs, prendre des renseignements, être accompagné individuellement ou se détendre au cours de sa semaine scolaire.

SECTEUR JEUNESSE
Communauté de Communes DRAGA

Ouverture des Locaux Jeunes en période scolaire !
A Bourg St Andéol et à Viviers

Mardi	Mercredi	Vendredi
Ouverture de 17h à 19h Atelier Futsal de 20h à 23h	Ouverture de 14h à 19h	Ouverture de 17h à 19h

En plus des ateliers, vous avez également accès à :

- Des conseils pour l'écriture de CV et de lettre de motivation
- Des Sessions du Code de la route
- Un Point Information Jeunesse
- Un accompagnement à la recherche de stage

Inscriptions et Infos par téléphone au 06 47 37 89 28

Logos partenaires : msa (mairie de Saint-Amant-lez-Lyon), I.R., 07 (Communauté de Communes du Nord), draga (Communauté de Communes), Information Jeunesse, Ardèche LE DEPARTEMENT, IPNS.

3) Une programmation d'activités

Cette offre permet aux jeunes :

- De s'informer, de se documenter
- D'être accompagné dans leurs démarches personnelles
- D'échanger, discuter librement
- De vivre des pratiques sportives en lien avec leur territoire
- De découvrir de nouvelles sensations, de se dépenser
- De faire de nouvelles rencontres

a. Un programme d'activités distribué avant chaque période de vacances

Les activités programmées sont les activités qui figurent sur la brochure, permettent de répondre aux attentes de certains jeunes habitués (en termes de loisirs) et de capter un nouveau public qui ne fréquente pas encore le secteur (capté par l'attractivité de certaines activités). Dans la programmation, l'équipe d'animation varie entre les activités dites « phares » et de nouvelles animations, afin de donner une dynamique de renouvellement perpétuel.

Deux animations sont planifiées en moyenne par semaine de vacances.

b. Le futsal

L'activité futsal, qui est suspendu pour le moment (à cause de la crise sanitaire et des protocoles mis en place), est organisé par l'animateur Ben Messaoud Helal, sur tous les mardis de la période scolaire. L'idée est de proposer une activité sportive très prisée des jeunes et par ricochet de proposer un accompagnement individuel de ce public, issu majoritairement des quartiers de Bourg St Andéol.

Cette activité est intégrée depuis 2017 au projet ADJ car elle contribue pleinement à faire vivre le local et les projets.

c. Des animations spontanées

Les actions spontanées sont mises en place par les animateurs avec la collaboration des jeunes. L'idée étant de rendre les adolescents acteurs de leurs temps libres pour qu'ils fassent des propositions d'activités qui leur correspondent et répondent à leurs besoins. Ces actions spontanées permettent de proposer un contenu supplémentaire et différent de celui diffusé par la brochure, en laissant le choix aux jeunes d'organiser, en groupe ou seul, la programmation des journées. Il est impératif que les animateurs accompagnent les jeunes dans ces démarches.

L'organisations du secteur, doit permettre aux animateurs de saisir les opportunités, puisque l'action est spontanée, elle peut permettre d'organiser des sorties (spectacles, concert, sorties ...) dans un délai raccourci (impliquant une répoinsse rapide et un minimum de démarche à effectuer par le jeune) et ainsi venir en complémentarité de l'action programmée. Un tarif unique de 10€ a été voté par le conseil communautaire pour faciliter également les démarches d'inscription, dans la mise en place d'animations spontanées.

4) Cadre légal

Nous définirons le cadre légal de l'animation local jeunes, de la façon suivante :
Toute animation organisée durant les vacances scolaires, week ends ou mercredis, pour laquelle une inscription (sponatnée ou programmée), une adhésion à la structure (un paiement journée dans certains cas) et un dossier EJ complet est requis pour chaque participant. Si l'ensemble de ces conditions ne sont pas remplies, l'animation sera déclarée comme une animation de proximité.

5) Les séjours

« Comment mêler découverte culturelle et accompagnement du jeune dans son avenir proche ? »

✚ **Constats :**

- Les jeunes sont arrivées en âge (14-17 ans) de se préoccuper de leur avenir, plus ou moins proche et de se poser certaines questions existentielles.
 - Ou vais-je aller pour mes études ?
 - Dans quel domaine vais-je me spécialiser ?
 - Combien d'années cela va-t-il prendre ?
 - Comment vais-je me débrouiller seul ?
- Dans la société actuelle, nous avons pu constater que de nombreuses familles n'avaient pas toujours la chance de voyager (ne serait ce qu'en France), et ce constat est particulièrement prégnant sur notre territoire. Pourtant les jeunes d'aujourd'hui aiment voyager, découvrir de nouveaux horizons, ils le font via les réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Snapchat...) qui leur permettent de s'évader un bref instant. Ils adhèrent et participent activement à nos propositions de séjours et de sorties qui leur permettent de découvrir de nouveaux espaces , de nouveaux territoire et d'élargir leur champ culturel.

✚ **Objectifs :**

- Pour rester en lien avec les constats et les intentions des animateurs de l'accueil de jeunes, voici les objectifs d'animations que nous allons traiter spécifiquement :
 - Accompagner les jeunes dans leurs orientations après le collège/lycée.
 - Se familiariser avec la « débrouille étudiante » (utilisation de transports en commun pour favoriser la mobilité, faire à manger ...)
 - Elargir leur champ culturel (par la visite de musée/villes, des spectacles ...)

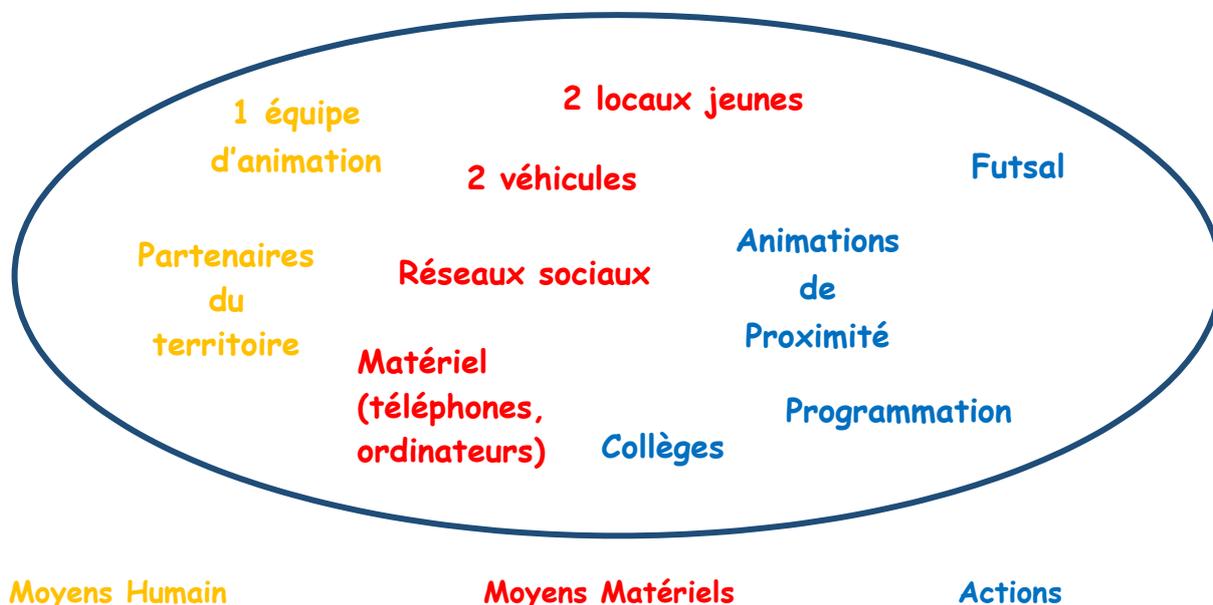
✚ Méthode :

- Afin de répondre au mieux aux objectifs, nous proposerons, lors des vacances d'Automne, de Printemps et d'Eté, des mini séjours de 4 jours et 3 nuits (variable en fonction des lieux), dans plusieurs villes de France. Ces camps devraient permettre aux adolescents :
 - De se familiariser avec la débrouille étudiante
 - En dormant dans une auberge de jeunesse, hotel ou camping. Ces espaces favorisent le vivre ensemble et la rencontre de nouvelles personnes.
 - En cherchant des moyens pour se nourrir (faire des courses pour faire à manger, trouver des restaurants ...) en respectant un budget.
 - En se déplaçant dans la ville avec des transports inhabituels pour eux (transport en commun).
 - De les accompagner dans leurs orientations
 - En visitant des écoles qui pourraient les intéresser.
 - En rencontrant certaines instances comme le CROUS.
 - En profitant des séjours pour discuter avec eux, de leurs souhaits, termes d'orientation ... et approfondir avec eux, leurs recherches.
 - En proposant des actions concrètes qui leur serviront dans un avenir proche.
 - D'élargir leur champ culturel
 - En visitant les villes de France et leur patrimoine.
 - En découvrant le monde réel et non via les réseaux sociaux (mais pourquoi pas s'en servir comme un outil/support ?).
 - En découvrant les spécificités des régions de France.
 - En visitant des musées.
 - En assistant à des spectacles.



V. Les moyens

Voici la liste des moyens dont dispose le secteur Enfance/Jeunesse pour accueillir les jeunes et développer nos actions :



1) Elements à prendre en compte

a. Utilisation des réseaux sociaux

La présence des ordinateurs portables dans nos locaux, attire la vigilance des animateurs. En effet, pour éviter tous comportements à risque ou nuisible, l'animateur devra accompagner les jeunes dans leur utilisation de l'outil informatique car sans connaissance, il n'y a pas de sécurité !

Ainsi lorsqu'un adolescent « surfera » sur internet, il lui sera recommandé de protéger sa vie privée et celle d'autrui en prenant conscience des responsabilités liées à la publication en ligne. Il devra également se protéger de tout contenu choquant pouvant se trouver sur la toile. Aujourd'hui, l'animation jeunesse passe par un contact via les réseaux sociaux / les sms. Pour capter le jeune, l'informer, l'animer, l'animateur n'a pas besoin d'être en vis-à-vis avec son public. Par le biais d'un téléphone ou d'un ordinateur, son intervention peut s'avérer tout aussi pertinente. Le fait d'être connecté, reste même le moyen le plus sûr pour agir spontanément avec le public. Ainsi, dès qu'un animateur se retrouve en situation de proximité (ouverture du local jeunes, déplacement sur une commune ...), il sera chargé de partager son action avec les jeunes, de façon immédiate et automatique, en ciblant le public visé selon son lieu d'activité.

D'autre part, Nicolas Coppin (chef du service Enfance Jeunesse), Billy Pagès (directeur de l'Accueil de Jeunes) et tous les animateurs jeunesse sont engagés, dans le dispositif Promeneur du Net, ceci démontre une volonté réelle du service, d'investir ces espaces de rencontres et d'échanges, privilégié par les jeunes, pour y faire de l'information, de la

prévention et maintenir une continuité dans les relations et les accompagnements des jeunes. Des permanences numériques sont proposées en période scolaire (les mercredis et vendredis de 17h à 19h) et en période de vacances (les mercredis de 10h à 12h).

C'est pourquoi une page Facebook a été créée, ainsi qu'un compte Pro Facebook, Instagram et Snapchat. Ils permettront aux animateurs d'avertir « en direct » les jeunes, de leur venue sur la commune, de la mise en place d'une animation à proximité ou d'informations concernant leur bassin de vie.

D'un point de vue pratique :

- En activité, les photos / vidéos sont partagées sur la page Facebook du secteur jeunesse, Instagram et Snapchat (communication).
- Les profils Facebook des animateurs sont utilisés pour annoncer la programmation d'activités (communication).
- Les animateurs se rendent disponibles via Messenger pour échanger avec les jeunes, répondre à leurs questions (information).
- L'application Snapchat permet même aujourd'hui de repérer les jeunes (qui l'autorisent) sur une carte interactive.

Aujourd'hui, l'objectif est encore de « grossir » la liste des contacts Facebook / Instagram et Snapchat, afin de garantir aux animateurs un potentiel de jeunes à capter. Pour cela, la liste des adolescents inscrits aux activités collège, doit être utilisée.

En bref, en plus de réaliser une veille du public (3 agents sont Promeneurs du Net), ces différents canaux de diffusion permettent de capter un nombre conséquent de jeunes, car chacun d'entre eux utilise un support préférentiel.

b. L'information jeunesse

Depuis plusieurs années, le pôle enfance / jeunesse DRAGA bénéficie d'un PIJ qui a été tantôt actif ou mis en sommeil, selon la présence ou non d'un animateur dédié à sa gestion. N'ayant plus d'animateur spécialisé à l'information jeunesse, nous avons dû ré-envisager le projet et inclure les intentions, les méthodes, les démarches et les fondements d'un Point Information Jeunesse dans le projet de l'Accueil de Jeunes. Ainsi, le document ci contre mêle aujourd'hui les projets Proximité, Information Jeunesse et Accueil de Jeunes, tous devenus obsolètes.

La volonté du chef de service EJ et du directeur de l'accueil est de ne pas distinguer les 3 projets car ils sont étroitement liés et imbriqués et poursuivent des objectifs similaires. L'action de proximité, celle entre les murs et les ressources Infos Jeunes sont complémentaires pour réussir une prise en charge globale du jeune de plus de 14 ans.

La convention PIJ met en avant les particularités de notre projet :

Depuis le départ de notre animatrice du Point Information jeunesse, la mission d'information aux ados / adultes a été répartie auprès de tous les animateurs jeunesse, même si la référence de cette action est assurée par le directeur de l'Accueil de Jeunes. Par les actions qu'ils mettent en place mais aussi à l'aide des ressources dont bénéficie le service, les animateurs doivent être en mesure d'informer / renseigner le public qui se rend dans nos locaux ou sur nos actions. Les animateurs auront la responsabilité d'aller à

la rencontre de ce public qui peut être en situation d'attente (inscriptions, rendez vous à la mission locale), à l'intérieur du pôle PE/E/J.

Les 3 fondamentaux de l'information jeunesse (être visible, être accueillant et répondre aux questions), font partie intégrante du métier d'animateur socio éducatif. Celui-ci doit avant tout dialoguer et prendre le temps d'écouter et d'échanger avec le jeune, avant de lui apporter une ressource (2^e étape de la rencontre).

D'après un travail effectué avec l'équipe, les animateurs jeunesse se sont rendu compte qu'ils remplissaient les missions d'Information Jeunesse de façon involontaires, à travers les actions qu'ils menaient. En fonction des connaissances et des compétences de chacun, ils accompagnent le jeune dans sa vie par des échanges, des activités, des conseils ... ils souhaitent poursuivre cette démarche en tentant d'intégrer ces notions de façon plus évidentes et volontaires, lors de la construction de leurs animations (voir parties précédents du projet).

Pour que ces missions d'Informations Jeunesse soient traitées de façon efficace par l'équipe d'animation, il s'agira de renforcer certains partenariats (Mission locale, les collèges, le CMS, l'ADSEA ...) puisque les animateurs ne sont pas des spécialistes, ils doivent être en mesure d'être un relais pour les jeunes (identifiés comme une ressource) pour les orienter vers les structures compétentes.

En d'autres termes, la notion d'Informations Jeunesse est très vaste, l'animateur ne peut pas se substituer aux professionnels de la santé, de l'orientation ... en revanche, il peut être la 1^{ère} interfce avec le jeune pour le guider dans ses démarches ou ses recherches.

Les permanences Informations Jeunesse ont lieu en période scolaire (les mercredis et vendredis de 17 à 19h) et en période de vacances (les mercredis de 10h à 12h).

c. La pratique des activités physiques et sportives comme moyen et non pas comme une fin en soi !

En dehors des animations sportives à risques, encadrées par des Brevets d'Etat, toutes les activités physiques seront menées par l'équipe d'animation qui compte 3 animateurs qualifiés (BP JEPS, DEUST STAPS et ETAPS). Ces derniers permettent l'organisation cohérente de telles animations. Néanmoins, l'équipe d'animation utilisera ces APS, non pas dans un esprit de performance et de compétition, mais comme un outil pour atteindre nos objectifs pédagogiques. Les ateliers mis en place par les animateurs respecteront également les capacités des enfants afin que chacun y trouve sa place.

d. L'accueil de jeunes porteurs de handicap

Nous mettons en œuvre tous les moyens possibles afin d'accueillir des jeunes porteurs de handicap. En premier lieu, les 2 espaces jeunes sont accessibles en fauteuil roulant et équipés de sanitaires répondant aux normes fixées par la loi sur l'accessibilité du 11/02/05. De plus, nous faisons en sorte d'accueillir des jeunes porteurs de handicap de la manière suivante :

- Prise de contact téléphonique avec les parents.
- Prise de rendez vous avec les parents et leur enfant.
- Le premier jour d'activité : présentation du jeune au groupe pour faciliter son

acceptation.

- Durant la journée : l'équipe d'animation veille à ce que le groupe accueille les différences des uns et des autres en répondant aux questions éventuelles.

La formation dispensée à l'équipe par le collectif des directeurs sud Ardèche, en septembre 2017, a également permis aux animateurs d'appréhender les différentes formes de handicaps et de trouver des réponses aux questionnements qu'ils pouvaient avoir.

e. Implantation des familles

Force est de constater que les relations entre parents et animateurs se limitent bien souvent aux démarches administratives. Le service enfance jeunesse organise des réunions de présentation des séjours ludiques, et sans nul doute, certains parents répondent systématiquement présents. Mais l'idée est d'impliquer les parents plus régulièrement, pour prendre en compte leurs problématiques, inquiétudes ou plus largement leurs regards sur les enfants. Il est évident que le travail sur la parentalité est global et transversale à nos actions de loisirs, mais désormais, nous souhaitons véritablement travailler sur la relation avec les parents et leur accueil dans notre service à partir du projet établi par la direction du pôle.

Pour réussir à atteindre cet objectif, le directeur de l'Accueil de Jeunes se rendra disponible pour tous les temps de permanences d'inscriptions et se libérera de toutes tâches logistiques lors des temps d'accueil de début et fin de journées ou lors de la mise en place d'événements.

2) Moyens humains

a. L'équipe

Nicolas COPPIN
Chef de service Enfance- Jeunesse.

Billy PAGES
Responsable de l'accueil jeunes
14-17 ans

Raphaël CONSTANTIN
Responsable de l'accueil multi sites
3-17 ans.

Alexandre HASSAN
Animateur référent
3-17 ans

Helal BEN MESSAOUD
Animateur référent
3-17 ans

Rosemary DUGO
Animatrice BP JEPS Social
3-17 ans

Il est important pour les jeunes d'identifier des référents en qui ils ont confiance (sécurité) et avec qui ils pourront se confier. La venue et l'implication d'un jeune de 14-17 ans est en grande partie liée à la relation de confiance qu'il aura instauré avec l'animateur, c'est pourquoi celui-ci doit être en interaction régulière avec le jeune pour réussir son accompagnement vers le monde adulte.

b. Le rôle de l'animateur

Pour répondre aux problématiques et favoriser l'intégration des jeunes dans la vie active, nous devons être capables d'adapter notre posture aux différents aspects de leurs caractéristiques.

Notre rôle d'animateur est :

- D'être dans notre posture d'adulte référent, de personne ressource et de confiance en établissant une sorte de contrat moral.
- D'être le garant des libertés des uns et des autres et de la justice.
- D'établir des règles très précises, des règles non négociables et des règles négociables (favoriser les négociations).
- De rester toujours attentif et à l'écoute, de leur faire sentir qu'ils sont reconnus et compris, de les conseiller, les accompagner, les orienter.
- De prévenir, d'informer sur les conduites à risque, ne pas interdire le dépassement de soi mais plutôt les encourager à repousser leur limites.
- De rassurer sur l'apparence physique, répondre aux questions de tous ordres (religieux, sexuel, moral) sans rentrer dans la vie personnelle ou les convictions personnelles des jeunes.
- De faire découvrir aux jeunes de nouvelles pratiques.
- De permettre l'intégration de chacun.
- D'accompagner, de faire avec mais surtout ne pas faire à la place de ... nous ne devons pas apporter une réponse clef en main au jeune mais l'aider dans le processus de résolution de problèmes et de construction de projet.

c. Les partenaires

Outre les partenaires financiers qui permettent à l'action d'exister ou d'envisager un développement (CAF, MSA, CG ...), les accueils collectifs de la Communauté de Communes apparaissent comme les principaux partenaires du service. Les établissements scolaires et les municipalités favorisent également l'implantation de notre action sur le territoire. Les associations sont également régulièrement sollicitées pour organiser des projets conjoints, ce qui permet de faire évoluer l'action au contact d'autres pratiques.

Des groupes de veille (associant des partenaires tels que la mission locale, le CMS, les éducateurs spécialisés ...) sont organisés sur le territoire. Ils n'ont pas pour objectif de construire des actions mais d'identifier plus précisément les missions et pratiques de chaque entité et d'offrir un espace d'échange autour du public jeune, afin d'élargir nos connaissances à son sujet, découvrir ses problématiques ...

3) Moyens matériels

✚ Le local jeune « Djeun'street » intercommunal de Bourg St Andéol



- Situé sur ls quai Tzélépoglou.
- Point de départ de toutes les animations.
- Réaménagé en espace numérique depuis 2018.

✚ Le local jeune « Loft » intercommunal de Viviers



- Situé sur la route de Chateauneuf.
- Point de départ de toutes les animations.
- Proche du stade de Rugby ainsi que du City Stade.
- Aménagé en espace détente (Billard, fléchettes, babyfoot ...).

✚ Les infrastructures du territoire



- City stade de Viviers, Bourg et St Martin d'Ardèche.



- Skatepark de St Just / St Marcel d'Ardèche.



- Gymnases de St Just / St Marcel d'Ardèche, Bourg St Andéol et Viviers.



- Stade de Foot de Bourg et St Montan

Ces espaces sont adaptés au public, ils répondent aux attentes de celui-ci , se retrouver ensemble, s'épanouir, se détendre.

VI. Système d'évaluation

+ Effectifs

Le nombre de participants à chaque activité et à chaque étape du projet global, est un bon indicateur de l'intérêt que les jeunes portent à celui-ci. Préciser le sexe, l'âge et le lieu de résidence.

+ Critères d'évaluation

- Un aspect préventif traité sur chaque thématique.
- Une action de parentalité traitée sur chaque thématique.
- La thématique a permis de combler un manque identifié dans les constats.
- Une notion historique est apportée par le traitement de la thématique.

+ Evaluation de l'équipe d'animation

Par le biais de concertations régulières et de bilans écrits évaluant les objectifs d'animation.

+ Bilan final

En septembre 2022, nous pourrons dresser un bilan global de l'atteinte des objectifs pédagogiques, en regroupant ces différents systèmes d'évaluation.